

## Concertation en tourisme dans les Vosges : recherche sur l'accompagnement par la recherche

Mounet JP, Université Grenoble 1, PACTE UMR 5194, [jean-pierre.mounet@ujf-grenoble.fr](mailto:jean-pierre.mounet@ujf-grenoble.fr)

Cosson A, IRSTEA [arnaud.cosson@irstea.fr](mailto:arnaud.cosson@irstea.fr)

Bézannier F, Parc naturel régional des Ballons des Vosges [f.bezannier@parc-ballons-vosges.fr](mailto:f.bezannier@parc-ballons-vosges.fr)

### Référence

Mounet JP, Cosson A, Bézannier F (à paraître) Concertation en tourisme dans les Vosges : recherche sur l'accompagnement par la recherche. *Loisir et Société. Parution prévue à l'automne 2014.*

### *Résumé*

*Cet article présente tout d'abord la mise en place d'une arène de concertation – la Conférence des Hautes-Vosges - lieu de résolution d'un conflit tourisme-environnement concernant la Route des Crêtes dans le Parc naturel régional des Ballons des Vosges. Il a pour second objectif d'analyser comment la commande d'une « analyse sociologique » s'est transformée en un accompagnement par la recherche de cette concertation sous la forme d'une recherche participative. Il essaie enfin de comprendre les relations complexes qui peuvent exister entre recherche participative et participation lorsque celle-ci est menée, au moins dans un premier temps, par un chercheur.*

Cet article présente tout d'abord la mise en place d'une arène de concertation -la Conférence des Hautes-Vosges (CHV) - lieu de résolution d'un conflit tourisme-environnement concernant la Route des Crêtes (que nous nommerons la Route) dans le Parc naturel régional des Ballons des Vosges. Il a pour second objectif d'analyser comment la commande d'une « analyse sociologique » s'est transformée en un accompagnement par la recherche (APR) de l'opération sous la forme d'une recherche participative (RP).

Les rôles de ses trois auteurs sont différents et spécifiques :

- l'auteur principal, le Chercheur 1 (C1) est le sociologue impliqué,
- le Gestionnaire (G) est chargé de mission au Parc,
- le Chercheur 2 (C2) est le sociologue « tiers extérieur critique ».

C'est une valorisation scientifique atypique qui est présentée ici : elle trouve son origine dans l'expérience particulière de C1, qui pratique depuis longtemps un partenariat régulier, à divers titres, avec des espaces protégés et des collectivités territoriales pour lesquels il est parfois enrôlé dans l'action. Du fait de cette situation particulière, la valorisation de ces expériences sous forme de publication scientifique n'a pas toujours été possible par manque de certitude sur la validité scientifique des résultats obtenus. En fait, C1 pratiquait depuis longtemps une recherche participative sans en avoir complètement exploré les fondements car, si elle s'est développée dans d'autres pays, notamment au Canada, elle a eu des échos limités en France jusqu'à récemment du fait de l'organisation de la recherche française peu favorable à la valorisation de ce type d'expérience (Audoux & Gillet, 2011; Bussièrès & Fontan, 2011; Dumais, 2011; Gillet & Tremblay, 2011; Tremblay & Gillet, 2011). A l'issue du travail sur la CHV, C1 s'est donc saisi de la bibliographie de la RP et a proposé à ses co-auteurs de trouver une solution innovante pour valider scientifiquement les résultats de cette expérience, intéressante à bien des égards. C'est donc, outre un cas clinique de participation et de RP, un protocole expérimental de double réflexivité qui est présenté ici : la première, *a priori*, classique dans une recherche sur « l'action en

train de se faire » concerne exclusivement C1 ; la seconde, innovante, *a posteriori*, passe par un travail de recherche sur la pratique concrète de cette RP<sup>1</sup>. C'est enfin une interrogation sur les relations qu'entretiennent participation et RP lorsqu'un chercheur se fait animateur-médiateur.

### *Participation, recherche participative, posture et méthodologie*

Du point de vue de la participation, le travail engagé s'est inspiré de la sociologie de la traduction (Callon, Lascoumes, & Barthe, 2001; Callon, 1986), de celle de l'acteur-réseau (Latour, 2006) ou ANT<sup>2</sup>, et (entre autres !) des références du champ de la participation de Beuret (2006), Bacqué, Rey, et Sintomer (2005), Blatrix (2009), Tremblay et Rolland (2003)...

Les chercheurs en sciences humaines et sociales sont si fréquemment engagés dans des processus participatifs que Blondiaux et Fourniaux (2011, p. 17) évoquent justement à ce propos, dans toutes les phases de la participation, « l'omniprésence des chercheurs en sciences sociales [...] Comme si, derrière chaque dispositif, se cachait un sociologue » ! Il est certain qu'en France certains chercheurs pratiquent la participation au même titre que des praticiens. Deux structures complémentaires les regroupent : l'Institut de la Concertation<sup>3</sup>, plutôt orienté vers la pratique, et le GIS Participation du public, décision, démocratie participative<sup>4</sup>, orienté quant à lui vers la sphère académique. Cependant, la distinction entre les membres de ces deux structures n'est pas si nette car, par exemple, l'Institut de la Concertation organise régulièrement des séminaires de réflexion croisée entre praticiens et chercheurs. Cela illustre bien l'imbrication partielle entre participation et RP, bien que, sur le plan théorique, ces deux champs s'appuient chacun sur leurs propres références.

La RP s'est développée depuis longtemps outre-Atlantique et notamment au Canada. Il existe une importante production de publications de divers niveaux : Anadón (2007) a compilé les interventions d'un colloque sous la forme d'un livre en 2007 et deux revues y ont consacré récemment chacune un dossier<sup>5</sup> ; parmi les nombreuses références à ce sujet figurent, pour exemple, une recension (Dallaire, 2002) et un guide de la recherche partenariale (Sutton, 2007). En Europe, plusieurs colloques récents ont pris comme thème central les recherches partenariales<sup>6</sup>.

La RP a donné lieu à de nombreuses tentatives de nomenclature - recherche-action participative, réflexive, apprentissage collaboratif, recherche-formation, investigation ou recherche collaborative ou coopérative, recherche impliquée, recherche ancrée dans la communauté, recherche conscientisante, militante – toutes marquées par un souci de placer à égalité chercheurs et praticiens ou profanes ainsi que leur savoirs spécifiques.

La participation entre l'université et la société a fait l'objet de nombreuses publications traitant des multiples formes qu'elle peut prendre dont celle de la recherche partenariale ou participative. Elle dérive de la recherche-action qui s'enracine dans les travaux de Lewin et Dewey. Ce n'est que durant la décennie 70 que la recherche-action se détache du « consensus orthodoxe » (Coenen, 2001 citant Giddens, 1996) pour aller vers une visée plus participative ou collaborative. Pour Anadón et Savoie Zajc, l'influence de la recherche participative sud-américaine crée un contexte dans lequel « la recherche-action constitue un important espace de participation sociale et une

---

<sup>1</sup> Ce travail – et ce dispositif expérimental - s'inscrivent dans le projet de recherche émergent « Réflexivité de la recherche-action » porté par le Laboratoire d'excellence Innovation et Territoires de Montagne (ITEM)

<sup>2</sup> Actor Network Theory, pendant anglais de la sociologie de l'acteur-réseau

<sup>3</sup> <http://www.concerter.org/>

<sup>4</sup> <http://www.participation-et-democratie.fr/>

<sup>5</sup> Revue Interventions économiques, 43, 2011 et SociologieS Les partenariats de recherche Octobre 2011

<sup>6</sup> Les recherches collaboratives, une révolution silencieuse de la connaissance - Dijon - 27/29 Mai 2013 ; 12<sup>ème</sup> Congrès de l'AFSP – RT21. L'activité scientifique au prisme de l'impératif participatif – Paris 9/11 Juillet 2013 ; IPA2013, 3-5 July 8th International Conference in Interpretive Policy Analysis Societies in Conflict: Experts, Publics and Democracy

méthode d'action politique » (2007, p. 22). Aussi, nous considérerons avec Allard-Poesi & Perret (2004, p. 3, note 6) que « afin d'éviter toute confusion, nous parlons respectivement de recherche-action militante pour désigner cette première approche originale [Participatory Action Research] et de recherche-action participative pour désigner les approches plus récentes qui ont repris la même dénomination mais visent principalement la résolution de problème dans les entreprises occidentales ».

Nous utiliserons par convention dans cet article le terme de recherche participative en étant conscient qu'elle est une sous-catégorie de la recherche-action et qu'elle est donc aussi, par nature, une recherche-action participative.

Plusieurs problématiques sont centrales et ont été choisies ici pour caractériser la RP.

Elle répond à une double volonté de changement et de produire de la connaissance : coconstruction des visées comme des problématiques de recherche, avec ce que Desgagné (2007) nomme la double vraisemblance, notion empruntée à Dubet (1994) et qui reflète, entre autres, une double validité pratique et académique des résultats. Celle-ci se traduit, pour Draetta et Labarthe (2011) par un objectif dual accompagné d'une « circularité » entre volets opérationnel et scientifique marquant à la fois la complémentarité et la simultanéité de ces objectifs.

Le « Contrat collaboratif » (Sébillotte, 2007) serait plutôt déséquilibré en faveur du chercheur car de nombreux auteurs ont mis l'accent sur l'asymétrie des positions entre chercheur et praticien, en insistant notamment sur le double ou triple rôle du chercheur (Couture, Berdnaz, & Barry, 2007) qui serait à la fois organisateur, participant et garant du partenariat tout en assurant la fonction d'interface entre les savoirs scientifiques et praticiens. Desgagné (ibid) précise les étapes qui peuvent donner lieu ou non à un partenariat<sup>7</sup> : pour lui, le chercheur est forcément seul dans une phase au moins, celle de l'analyse et de l'interprétation des données, alors que d'autres auteurs comme, par exemple, Blangy (2010), adoptent des positions très variées, allant jusqu'à considérer les praticiens comme des « cochercheurs ».

Du point de vue du rapport entre les partenaires engagés dans une RP, Dumais (2011) introduit une opposition entre intérêt et militance selon le but lucratif ou non de l'action engagée, tandis que Klein (2007) analyse comment le type de financement et de commanditaire induit des rapports différents entre les protagonistes.

La proximité idéologique entre les acteurs concernés est un élément à prendre en compte (Chauvière & Duriez, 2011).

Si le partenariat est une évidence, la définition des partenaires concernés laisse parfois un sérieux flou et nous retrouvons ici une analogie certaine entre participation et RP car cette définition peut être mise en équivalence avec les différentes formes de démocraties évoquées par Mermet (2001) :

- publics visés (on se rapproche alors d'une participation directe),
- leur porte-parole, même non désignés par eux comme, par exemple, les membres d'une ONG intervenant auprès des squatteurs qui ne seront eux-mêmes réintégrés que partiellement et *a posteriori* en tant que partenaires (Petiau & Pourtau, 2011),
- représentants élus.

Les problèmes de posture scientifique sont abordés sous divers angles : Draetta et Labarthe (ibid) évoquent le « dilemme expert-chercheur » ; Seferdjeli et Stroumza (2011) interrogent la relation de l'activité scientifique au politique ; Anadón et Savoie-Zajc (2007) évoquent le rapport dialectique recherche-action...

---

<sup>7</sup> Qu'il n'a pas été possible de mobiliser dans le cadre de cet article

Pour ce qui nous concerne, l'APR est, à n'en pas douter, une forme de RP car il a pour objectif d'apporter une aide à la gestion territoriale durable d'espaces protégés par un partenariat avec le gestionnaire : conformément à la théorie exposée par plusieurs auteurs du livre d'Anadón (2007), le chercheur apporte la connaissance théorique, donc générale, ainsi qu'une connaissance d'autres contextes similaires, tandis que le gestionnaire apporte des informations sur le contexte local.

Concernant l'évaluation scientifique de la RP, Dumais (2011, p. 12) évoque l'opposition entre chercheurs, dont certains « continuent de revendiquer l'outillage traditionnel de la rationalité et de la méthode scientifique en dépit du genre de critiques venant de partenaires radicaux issus de la mouvance émancipatrice ». On se trouve là au cœur d'une controverse scientifique entre les tenants d'une recherche participative répondant aux méthodes, aux critères et aux savoirs de la recherche classique et ceux qui affirment que sa spécificité l'amène à produire des savoirs différents par des voies qui lui sont propres et qui ne seraient donc pas compatibles avec la valorisation habituelle par une publication scientifique classique.

Nous traduisons ce dilemme sur la posture de la RP différemment. Le problème évoqué concerne le chercheur engagé dans un APR et qui devient, de fait et par son action, un acteur du contexte sur lequel il souhaite agir : si son action pratique peut être aisément évaluée dans le contexte d'action, quel type de réflexivité peut-il avoir pour valider *a posteriori*<sup>8</sup> les résultats scientifiques acquis ? Sans entrer dans les très nombreuses définitions de la réflexivité, nous entendons ici par ce terme un nécessaire recul critique par rapport aux données recueillies par le chercheur lui-même engagé dans l'action, car nous pensons comme Coenen (2001, p. 25) que « Pour la recherche-action, réflexivité signifie non seulement que la recherche exerce une influence sur l'entourage, sur le champ des recherches, mais que l'inverse est également vrai : la recherche ne peut se soustraire à l'influence de l'extérieur, " de la société ", et ne doit donc pas le souhaiter, mais montrer dans quelles circonstances les résultats ont été obtenus. La recherche est en effet un élément de la société, une pratique sociale spéciale. Par réflexivité on entend également que le doute méthodique appliqué par la science aux phénomènes sociaux doit l'être aussi à la recherche scientifique elle-même et à ses effets sociaux, dans le but d'améliorer la qualité et la précision de ses observations. »

Ne faut-il pas alors considérer aussi le chercheur comme un acteur et opérer une triangulation par une seconde analyse pour s'assurer de la validité des résultats qu'il produit ? En d'autres termes, nous considérons que la science en train de se faire sur une action elle-même en train de se faire, nécessite de faire appel à un protocole scientifique secondaire, complémentaire aux précautions habituelles liées au recueil et à l'exploitation des données. Ce second protocole spécifique a en outre l'avantage d'apporter un éclairage sur la frontière entre participation et recherche participative, dans la mesure où il analyse la participation du chercheur en mettant en lumière son lien (zones d'ombre, influence, points insuffisamment objectivés...) avec les connaissances scientifiques produites dans cette forme de RP.

#### *Une démarche participative en quatre phases*

La mise en place de la CHV comme arène de concertation s'est réalisée en quatre temps : un temps d'analyse sous la forme d'entretiens menés pour partie par un stagiaire encadré par C1 ; un rendu qui débouchera sur la création, voulue par le président du Parc, de la CHV ; une phase, non prévue à l'origine, d'animation de la concertation par C1 ; puis un relai à G suivi d'une relation moins dense entre G et C1. Un épisode supplémentaire viendra s'insérer dans le

---

<sup>8</sup> *A posteriori*, car il ne semble pas possible, dans un fonctionnement habituel, de prévoir la présence de deux chercheurs, l'un en action et l'autre en observation.

processus sous la forme d'une journée de travail de l'équipe Parc animée par C1 dans le cadre d'une réorganisation de l'institution-Parc. Seules les trois premières phases correspondant à l'intervention de C1 seront analysées, la suite n'étant qu'évoquée dans cet article.

*Un protocole primaire de réflexivité et de validation appliqué par C1 dans une recherche sur « l'action en train de se faire »*

La première étape correspond à l'analyse du contexte de la Route et au déploiement de la controverse concernant son éventuelle fermeture. L'analyse du contexte s'est faite classiquement sous la forme d'une cinquantaine d'entretiens semi-directifs et a intégré l'étude de divers documents portant sur les Hautes-Vosges. La grille d'entretien était centrée, pour chaque acteur interrogé, sur la Route, sa représentation, son histoire, les acteurs concernés, la façon dont sont organisées leurs relations, les justifications avancées, les problèmes rencontrés et les solutions envisageables. La liste des acteurs proposée par le Parc a été complétée par une méthodologie en boule de neige.

Un rendu public aux acteurs - le « compte-rendu risqué » considéré par Latour (2006) comme un « laboratoire textuel » - a permis de compléter l'analyse.

La seconde étape a consisté en une analyse *a posteriori* des résultats de l'ensemble de l'opération, depuis la phase initiale jusqu'au désengagement du chercheur (Liu, 1992).

Plusieurs sources successives de données ont été mobilisées par C1, qui a été en charge de la première analyse scientifique, pour l'ensemble du travail et plus particulièrement pour la phase d'APR proprement dite : archives de la totalité des courriels échangés, notes personnelles, mémoire du stagiaire, mémoire de Master 2 de G sur la CHV (Bézannier, 2011) divers comptes-rendus de la CHV et du comité de pilotage<sup>9</sup> (copil), prises de notes dont celles des communications personnelles, orales et téléphoniques, articles de presse, lettres d'acteurs. Il s'agit ici de distinguer comment s'est déroulé l'APR et en quoi il répond aux critères, parfois controversés, d'une RP.

*Un protocole secondaire de réflexivité et de validation a posteriori, faisant intervenir C1, G et C2*

Le protocole scientifique secondaire de validation s'est déroulé sous la forme de multiples interactions. C1 a produit un premier texte sans objectif immédiat de publication. Sa soumission à un chercheur extérieur au travail engagé<sup>10</sup> lui a permis de confirmer son impression initiale issue d'expériences antérieures analogues : le récit de l'opération CHV relevait d'une tautologie dans la mesure où ses résultats étaient conformes aux prérequis de C1 ; la réussite globale de l'opération ne laissait pas place à un décalage exploitable par rapport à la théorie et le récit n'apportait rien d'autre de nouveau que la confirmation - pratique - des hypothèses et des éléments factuels du cas clinique décrit<sup>11</sup>.

C1 a alors écrit un nouveau texte avec pour objectif de le publier. Le document a été considéré comme le support d'une analyse relevant d'une réflexivité de second niveau.

Il a été soumis à G pour réaliser une triangulation des données entre les points de vue de C1 et de G.

Après le retour de G, C2 a été en charge d'une seconde analyse scientifique *a posteriori* des résultats avancés en tant que « tiers extérieur critique » dont la mission était de considérer aussi bien C1 que G comme des acteurs du contexte. Cette forme de « recherche sur la recherche en

---

<sup>9</sup> Composé du président et de la directrice du Parc, de G et de C1

<sup>10</sup> L'auteur principal remercie Coralie Mounet du Laboratoire PACTE UMR 5194 pour cette première relecture.

<sup>11</sup> Il faut souligner ici que, contrairement à une recherche classique, ces opérations validaient les hypothèses du chercheur, non par l'analyse mais par la seule action, ce qui pose un réel problème de validation du modèle théorique utilisé

train de se faire » a été considérée comme un moyen de dépasser les difficultés de la « recherche sur l'action en train de se faire » et notamment les limites de la simple réflexivité individuelle. Plusieurs entretiens informels ont eu lieu entre C1 et C2, puis C2 a procédé à un entretien semi-directif de C1 et de G en tant qu'acteurs du contexte. L'entretien, structuré sur un mode chronologique, visait à mettre en évidence les relations des deux partenaires principaux à chaque étape de l'APR ainsi que les éléments qui les caractérisaient et les éléments de réflexivité mobilisés par C1 durant l'ensemble du travail. C2 a pu disposer, à sa demande, de tous les documents qui lui semblaient utiles à l'analyse.

Enfin, des échanges approfondis producteurs de données supplémentaires ont eu lieu entre les trois co-auteurs à l'occasion de diverses rencontres scientifiques.

### *Une réflexivité de second niveau indispensable*

Ce dernier dispositif a permis de mettre en évidence des éléments soit ignorés par C1 (points aveugles), soit insuffisamment objectivés par lui et dont l'inventaire n'avait pas été réalisé.

Ces éléments appartiennent à deux grandes catégories.

1. Certains éléments structurants de la RP qui seront évoqués au fil du texte.

2. Les méthodes spécifiques de réflexivité de premier niveau – garants de l'extériorité du chercheur - que C1 a élaboré au cours des diverses RP auxquelles il a participé relèvent de deux registres :

- des dispositifs déontologiques permettant au chercheur de conserver une indépendance par rapport au commanditaire,
- des dispositifs de clôture scientifique permettant au chercheur de s'assurer une reprise de pouvoir sur son propre champ scientifique.

Parmi les dispositifs déontologiques, figurent par exemple le fait de n'aider un espace protégé que si les objectifs annoncés visent explicitement l'intérêt collectif et plus largement la durabilité ou encore le refus de s'engager dans la résolution de situations faisant appel à des compétences stabilisées et relevant, selon C1, du champ d'action des bureaux d'études.

Parmi les dispositifs de clôture scientifique, on peut compter, par exemple, l'exigence de faire un compte-rendu aux acteurs et de le leur annoncer durant les entretiens ou encore de n'accepter des ajouts méthodologiques du partenaire (autre acteur à interroger, item de la grille d'entretien,...) qu'en fonction de leur cohérence avec le cadre théorique.

### *La Route des Crêtes, controverse et gestion territoriale*

En juin 2007, G, qui vient d'être recruté, initie une série de contacts avec C1 en vue de réaliser une « étude sociologique des jeux d'acteurs » du territoire des Hautes-Vosges. En effet, G a constaté que moins de 10% des actions prévues depuis 8 ans ont été réalisées sur la Grande Crête des Vosges et soupçonne par expérience que l'action du PNR est bloquée par un conflit non-dit ou non perçu avec les acteurs locaux de la route. Dès juillet, C1 formule un premier projet, puis, à la suite d'une rencontre avec G, le président et la directrice du Parc, le projet change complètement : en 2h, ses interlocuteurs lui fournissent les éléments de la situation complexe et conflictuelle - fondée sur une controverse environnementale locale - qui s'est développée depuis plusieurs années autour de la Route. Comme souvent en ce cas, C1 fait une synthèse rapide et une proposition orale en fin de réunion. Il reformule la demande en indiquant qu'il ne fera pas une « analyse sociologique des jeux d'acteurs » mais procédera à l'analyse du collectif constitué autour de la Route, au sens de l'acteur-réseau (Latour, 2006), avec pour objectif d'initier ensuite une concertation entre tous les acteurs. Cette étape, interprétée par C1 comme une reformulation

unilatérale est en fait, selon G, une reformulation collective qui oblige les dirigeants du Parc à réinterpréter les causes du conflit et à prendre conscience de leur part de responsabilité dans un processus involontaire, voire inconscient et donc non maîtrisé politiquement. Cet aspect de la rencontre relève, pour C1, des points aveugles mis à jour par la réflexivité de second niveau. De même l'épreuve scientifique de reformulation du contexte et de problématisation, bien connue de C1, est également doublée d'une mise à l'épreuve idéologique incomplètement perçue par le chercheur pour savoir s'il est bien compatible avec les valeurs des gestionnaires qui relèvent à la fois du registre de protection de l'environnement et du respect des acteurs du territoire.

Longue de près de 80 km, la Route parcourt la grande crête des Vosges. Fermée en partie durant l'hiver, elle est le siège d'une circulation assez intense en certaines périodes de la haute saison touristique : pour certains, dont les associations de protection de la nature, cars, voitures, camping-cars et motos bruyantes créent une ambiance détestable et non durable tandis que pour les professionnels du tourisme c'est une véritable manne leur permettant de vivre toute l'année<sup>12</sup>. En 2003, durant « Cols en fête », manifestation organisée par les associations de protection de la nature avec l'appui du Parc, une portion de la Route a été fermée à la circulation, bloquant des automobilistes. Ce fut « un véritable tollé » affirme un acteur.

En 2005, le Parc annonce pour 2006 une fermeture ponctuelle de la route par tronçon. Cela induit une violente controverse, qui s'exprime notamment dans les journaux car la fermeture est perçue comme permanente. Fin août, le président du Conseil général des Vosges rappelle qu'il n'a jamais été question de fermer cette route départementale gérée par son assemblée : cela mettra un terme à la controverse officielle sans pour autant apaiser les craintes de certains acteurs.

C'est dans ce contexte tendu que l'échéance de révision de la charte du Parc approche ; en France, la charte est le document contractuel qui doit être validé par diverses instances et par l'enquête publique pour permettre à un PNR de bénéficier d'un renouvellement de son label - vital pour cet espace protégé - pour les douze prochaines années. Et un conflit aussi marqué est un véritable problème car il divise habitants et élus du territoire : portant sur le cœur du Parc, il est déterminant pour la réussite de la charte car les Hautes-Vosges justifient l'existence même du Parc.

Dilemme difficile à résoudre que la décision d'aller ou non vers une fermeture, d'où la demande d'une analyse des jeux d'acteurs... Cependant, C1 pense que la tentative de résolution du « problème » de la fermeture de la Route (Friedberg, 1993) ne peut mener qu'à un affrontement car les « ordre locaux » résultent souvent en des jeux à somme nulle. A la lumière de nombreuses expériences antérieures<sup>13</sup>, il pense que l'évolution actuelle, marquée par « l'impératif délibératif » (Blondiaux & Sintomer, 2002) ne se prête plus à cette approche dans un tel cadre de gestion territoriale. L'option choisie, qui se révélera gagnante, est plutôt de porter la réflexion sur l'ensemble du territoire en lien avec la Route, de façon à élargir le problème unique de la fermeture de la route à l'ensemble des situations d'interactions des divers acteurs concernés : il s'agit de mettre en œuvre le « principe de transversalité ou *comprehensiveness*, selon lequel une gestion articulée, globale, élaborée et conduite à l'échelle d'un territoire déterminé, devrait prendre le pas sur les modes d'intervention verticaux et parcellisés portés jusqu'alors par les administrations publiques. » (Bacqué et al, 2005, 21).

Cette phase d'ouverture décrite par Kaner (1996) peut certes s'obtenir durant une première réunion publique mais cela expose à deux risques :

---

<sup>12</sup> Pour G, cette affirmation est à nuancer car il inclut les institutionnels dans les professionnels du tourisme alors que C1 réserve le terme aux seuls prestataires.

<sup>13</sup> Expériences multiples sous la forme de contrats de recherche et d'études mais aussi en tant que membre de conseils scientifiques de plusieurs espaces protégés

- d'une part, il est difficile, dans un temps forcément restreint, d'approfondir toutes les interactions,
- d'autre part, Beuret (2006) décrit le processus fortement conflictuel et bien connu de légitimation / délégitimation (notamment pour siéger dans l'instance) de la première réunion qui peut être (et a été) évité par un compte-rendu exhaustif des positions des acteurs, et ce, d'autant plus s'ils sont invités à apporter les modifications pour ce qui les concerne.

### *La Route, une identité multiforme et des enjeux multiples*

Une controverse est toujours fondée sur une part d'incertitude irréductible qui renvoie les acteurs à une vision politique des solutions envisagées. Mais encore faut-il d'abord distinguer l'incertitude des connaissances stabilisées. Le déploiement de la controverse permet de donner lieu à une vue panoramique, panoptique, des enjeux et des problèmes évoqués et donc d'aider chaque acteur à sortir de sa propre vision. Ce paragraphe reprend dans les grandes lignes les termes de la synthèse de l'étude (Mounet, 2008).

A l'origine, la Route aurait été différente et aurait relié les fermes de la crête où estivaient les troupeaux produisant le Munster. Les propriétaires des bovins, ouvriers-paysans du piémont, venant les visiter en fin de semaine, les fermiers (les marcaires) ont été amenés à offrir repas et hébergement et les fermes se sont transformées en fermes-auberges qui existent encore actuellement. Ces usages originels ont été complétés et relayés par la venue de randonneurs d'origine citadine regroupés notamment au sein du Club Vosgien qui conserve une forte légitimité dans l'organisation des randonnées.

La visite de la Route, au moins annuelle, est restée une habitude traditionnelle encore fortement ancrée dans le milieu local et de nombreux acteurs souhaitent la voir perdurer grâce à une libre circulation permettant aux personnes les moins mobiles de continuer à la pratiquer.

Elle est aussi un important lieu de visite de la région : son parcours en voiture concerne surtout les week-ends de beau temps de la saison estivale. Il en résulte une surfréquentation perçue qui, pour certains, fait courir le risque de lasser les visiteurs par une cohue ne correspondant pas à leur demande. Ces visiteurs sont divers : randonneurs, automobilistes, motos roulant trop vite pour certains, camping-car accusés, entre autres, de polluer par des vidanges sauvages, pratiquants des loisirs motorisée sur les chemins,...

Certains acteurs ont avancé l'idée d'une fermeture de la Route pour la réserver à des usages non motorisés afin de préserver à la fois l'environnement et la fréquentation touristique par un renouvellement des clientèles. Dans un premier temps, une Navette des Crêtes a été mise en place en 2000, à titre expérimental, pour essayer de dissuader les visiteurs de venir avec leurs véhicules. Comme vu plus haut, un essai de fermeture au moins, mal préparé, s'est mal passé. D'un autre côté, les professionnels qui vivent de la fréquentation touristique s'inquiètent de ces initiatives qui risquent, selon eux, de mettre en péril leur activité économique qui se fonde, justement, sur ces périodes d'affluence.

Mais la Route est aussi en lien avec l'histoire de la région.

Durant la Grande Guerre, son tracé actuel, sur le versant ouest, a été choisi pour être à l'abri de l'ennemi. Durant la Seconde Guerre Mondiale, la crête servait de frontière entre la France et l'Alsace sous domination allemande et ce souvenir reste encore vivace pour les plus anciens.

La Route est donc tout à la fois un lieu de mémoire, de tradition, d'identité locale et un lieu de loisir et de tourisme confronté au risque de basculer vers un tourisme de masse avec des impacts préoccupants pour le patrimoine naturel.



La controverse prend donc sa source dans l'inquiétude ou l'espoir de voir la Route fermée un jour. Aux valeurs environnementales d'une gestion globale s'opposent des valeurs identitaires locales et des intérêts économiques. Mais cela ne veut pas dire pour autant que les tenants d'une vision locale soient insensibles à l'environnement ni que l'aspect économique soit négligé par les tenants d'une gestion globale qui ont leur propre idée sur la façon de le maintenir et de le développer.

La controverse initiale sur la fermeture de la Route a été déployée et appréhendée à partir des « nœuds » connectant le plus grand nombre d'actants. Synthétisée en 7 « tableaux » complémentaires dont les éléments sont parfois redondants<sup>14</sup> car ils ne dessinent pas une chaîne linéaire mais un réseau aux connexions enchevêtrées, elle a été présentée en réunion publique lors du rendu de l'étude (Mounet, 2008).

### *La conférence des Hautes-Vosges*

Le 16 octobre 2008, cette étude a fait l'objet d'un rendu ouvert à toute personne intéressée, animé par C1 : ambiance tendue au départ, avec plus de 70 participants, dont certains opposants au Parc qui arrivèrent groupés et en retard. Ce compte-rendu (risqué !) a permis de valider le travail du double point de vue de la sociologie de l'acteur-réseau (Latour, 2006) et des participants. En effet, la proposition de C1, que chacun puisse modifier le contenu le concernant, a permis d'acter quelques modifications mineures.

Puis, il a été proposé :

- de mettre en ligne les différentes informations présentées (dûment complétées) ainsi que le compte-rendu de la réunion,
- de poursuivre la concertation au sein d'une instance informelle encore à construire collectivement,
- et pour cela, d'apprendre à travailler ensemble.

Le copil avait entériné la proposition de C1 de commencer modestement par deux thèmes peu conflictuels<sup>15</sup>, stationnement et vitesse sur la Route ; un troisième thème proposé par ses autres membres, un plan d'interprétation touristique, a été plébiscité par les acteurs.

Les thèmes les plus brûlants quant à eux, dont la fermeture de la route et la navette des Crêtes, ont été « inscrits » à la CHV pour être traités ultérieurement.

Enfin, le Président du Parc a annoncé la création officielle d'une Conférence des Hautes-Vosges et invité les personnes qui le souhaitaient à s'y inscrire ainsi qu'aux trois groupes de travail.

La CHV reprendra les règles explicites<sup>16</sup> de cette première réunion : liberté de parole pour tous, toutes les opinions et les positions étant légitimes à la seule condition de les énoncer dans le respect des autres acteurs.

La CHV vise une démocratie participative directe : les présents ne représentent qu'eux-mêmes et quiconque est intéressé peut y siéger. Cette instance est strictement délibérative et seuls les élus décideront *in fine*, comme cela a été précisé dès le départ. Il s'agit donc bien d'enrichir la démocratie électorale (Bourg & Boy, 2005) et non de tenter de la remplacer.

Dans l'esprit de C1 et de G, cette utopie ne devait exister que le temps d'initier une dynamique territoriale positive. Elle perdure pourtant et a même donné lieu à une forme d'essaimage institutionnel puisque les statuts du syndicat mixte du Parc prévoient désormais la création d'une Conférence pour chacun des deux autres secteurs du Parc. D'une démocratie « sauvage » (Mermet, 2007), de remédiation, elle s'est ainsi institutionnalisée en s'enrichissant au fil du temps

---

<sup>14</sup> La navette, la fermeture hivernale, les téléportés, le repas marcaire, le stationnement et les arrêts, la communication autour de la Route

<sup>15</sup> Comme le préconisent Callon et al (2001) en situation d'incertitude et de controverse

<sup>16</sup> Formalisé ultérieurement dans un texte bref de type règlement intérieur

de six nouveaux groupes de travail, suggérés par le Parc et soutenus par des acteurs qui étaient pourtant en conflit<sup>17</sup>.

D'un point de vue procédural, la CHV répond aux critères classiques de la participation, neutralité, et même équité, du médiateur, transparence des débats avec des comptes-rendus envoyés à chacun<sup>18</sup> et systématiquement validés par les participants, validation des conclusions des groupes de travail en instance plénière, réunions en divers lieux du territoire, confiance dans l'honnêteté et la solidité de l'animateur / médiateur, (Beuret, 2006)... Ce dernier aspect a été clair dès le rendu puisque de nombreux acteurs sont venus remercier C1 et le stagiaire en disant même, pour certains, que C1 ne pouvait pas se retirer à ce stade de la concertation. C'est d'ailleurs ce qui se réalisera : C1 se croyant quitte à l'issue d'un rendu particulièrement apprécié, replongera – avec plaisir – dans l'aventure, en étant sollicité pour animer les CHV de l'année 2009 ainsi qu'une formation pour l'équipe du Parc ! Il passera alors le capital de confiance de l'animateur-médiateur (Beuret, ibid.) à G. Ce passage de témoin, qui était un point d'attention fort de C1, s'est réalisé progressivement grâce à leur proximité, leur confiance mutuelle et au savoir-faire de G : les groupes de travail le désigneront comme rapporteur et il deviendra alors naturellement le référent de la CHV. Cela lui permettra par la suite de connecter plusieurs projets à celle-ci, devenue une instance consultative légitime, sous la forme d'un programme d'action à 4 ans. La Route est alors passée du statut de « territoire de conflit » à celui de « territoire de projet » incluant les partenaires majeurs que sont les conseils généraux des Vosges et du Haut-Rhin, les conseils régionaux d'Alsace et de Lorraine et l'Etat. Puis, de « territoire de projet », la Route s'est transformée en un « territoire de développement touristique » en devenant le lieu emblématique des Vosges, candidat au label « Grand site » qui est actuellement délivré en France à 40 lieux drainant annuellement 36 millions de touristes : ce serait alors son ultime métamorphose en « territoire emblématique ». Il est à noter que ce volet opérationnel de concrétisation de l'action politique par la concertation, développé après le désengagement de C1, est un point aveugle pour lui car il n'en a eu que des échos favorables mais lointains.

Conformément aux prévisions de C1, la complexité des relations déployées entre les acteurs et les actants non humains a ouvert une large gamme de négociations. Cela a permis souvent la conjonction des intérêts, particuliers et général, sous la forme d'une distribution des avantages et de jeux à somme positive permettant de créer des avantages supplémentaires par l'interaction en adoptant une stratégie intégrative (Zartman, 2004).

Parmi les objectifs atteints, le principal, celui de la paix sociale indispensable pour un développement territorial favorable, a été signé notamment par le tarissement des articles vengeurs dans la presse locale. Mais d'autres objectifs de plusieurs types, la plupart de ceux que l'on attribue à la participation (Bacqué et al, 2005), l'ont été aussi :

- gestionnaire avec l'aide à la décision,
- social avec la prise en compte de tous les acteurs,
- de légitimation des élus en place, le président bénéficiant, auprès du public comme des élus des échelons territoriaux supérieurs qui sont aussi des financeurs des PNR, de la pertinence du succès de son approche politique maintenant tournée vers la concertation,
- de favorisation de la vitalité de la société civile car, de l'utopie d'une participation globale, la CHV s'est peu à peu transformée en se restreignant spontanément à des porte-parole de fait de groupes constitués, porteurs à la fois de revendications et de demandes sur le travail réalisé par la CHV et d'une certaine capacité de légitimation des projets.

Lorsque le processus initié par la CHV s'est avéré gagnant, l'équipe du Parc a subi une importante réorganisation à laquelle elle a été associée, une journée initiale de réflexion / formation ayant été

---

<sup>17</sup> Accueil Hautes-Vosges, Aménagement de la Route, Fréquentation, Hohneck, Positionnement touristique, Transports alternatifs

<sup>18</sup> Par courrier et par messagerie électronique

animée par C1, grâce un apprentissage en double boucle (Argyris & Schön, 1974). L'objectif du président était de décloisonner l'action du Parc en donnant certaines missions plus transversales à ses services pour être plus proche du territoire et faire émerger des projets transversaux.

Le Parc, enfin, a conquis une légitimité conforme à sa double mission de développement local et de préservation de l'environnement. En effet, de nombreux facteurs avaient concouru à le faire percevoir comme très pertinent en matière d'environnement et très peu légitime en matière économique, et la concertation a permis de le replacer à sa véritable place qui est celle d'un espace de projets. Il s'est dorénavant donné les moyens de mettre en œuvre les objectifs de sa charte.

### *Une double interprétation*

Comment cette participation sous-tendue par un APR a-t-elle fonctionné ? Et en quoi la connaissance acquise sur cet APR nous permet-elle d'infirmer, confirmer ou compléter les arguments des problématiques parfois controversées de la RP que nous avons pointées plus haut ?

L'interprétation proposée ici a plusieurs origines. Elle s'inspire d'abord de celle qu'ont élaborée C1 et G au cours de nombreux échanges : conformément à la théorie évoquée plus haut, G a apporté de nombreux éléments du contexte tandis que C1 apportait des informations théoriques ou issues d'expériences similaires. Cependant, la très intéressante distinction que fait Huybens (2007), entre savoirs acquis par la voie pratique et connaissances acquises par la voie symbolique<sup>19</sup>, n'est pas aussi tranchée. En effet, G dispose de connaissances théoriques (non contextualisables) liées à la fois à sa formation et aux outils mobilisés dans son expérience de gestionnaire, tandis que C1 dispose aussi de savoirs pratiques (non généralisables et en partie tacites) issus de ses multiples expériences, notamment en espace protégé.

En accord avec Dumais (2011), les savoirs - théoriques et pratiques - sont donc ici beaucoup plus hybridés entre des partenaires qui ont une culture commune tant au plan scientifique qu'au plan pratique.

Une autre source d'interprétation est justement à trouver dans les expériences de C1, passées et en cours dans un mouvement d'abduction au sens d'une itération entre hypothèses issues des faits et « supposition d'un principe général qui, s'il était vrai, expliquerait que les faits soient tels qu'ils sont » (Angué, 2009, p. 70).

La collaboration a débuté par des contacts personnels qui ne se sont pas noués par hasard : G, à la recherche d'un sociologue, a choisi C1 pour sa compétence dans le champ concerné (les jeux d'acteurs) et ses relations soutenues avec les espaces protégés ; de plus, pour collaborer avec un espace protégé, avoir une sensibilité environnementale est un gage de culture commune. C1 a donc été choisi sur l'ensemble de ces critères : G (2011, 52) écrit « J'ai alors contacté C1 [...] que je connaissais de réputation et dont le profil particulier ([...] également écologue [...] expérience de consultant privé) me semblait répondre aux exigences d'une mission sensible que je pouvais lui confier. ». La proximité idéologique évoquée par Chauvière et Duriez (2011) est donc bien un élément clé de l'APR.

Nous avons vu que le contrat collaboratif serait plutôt en faveur du chercheur. D'un autre côté, certains auteurs s'interrogent sur l'influence exercée par le mode de financement de la RP sur l'équilibre entre les partenaires. Pour l'APR, il s'agit d'une commande au chercheur et cela semble être plutôt un atout dans la relation de départ, en inversant le vecteur de la relation et en obligeant celui-ci à rechercher un résultat pratique et non seulement théorique. D'où la difficulté de revenir ensuite sur un modèle académique ! A charge pour lui de s'assurer de ne pas être

---

<sup>19</sup> Par convention car, pour certains autres auteurs, ce deux termes sont définis de façon exactement opposée

instrumentalisé en annonçant d'emblée son indépendance, ce qui fut le cas. Mais l'exploration *a posteriori* du contexte montre que ce souci était une précaution inutile car le Parc avait tout intérêt, bien au contraire, à préserver cette indépendance, gage d'efficacité dans la résolution du conflit : « *Dans l'esprit des gens, l'indépendance, l'objectivité compte. C'était une démarche identifiée PNR, mais il avait crédibilité [en tant que chercheur] pour libérer la parole plus facilement* » (G).

La CHV a été aussi l'occasion d'un apprentissage croisé pour les membres du copil dont les nombreuses interactions<sup>20</sup> ont été l'occasion de mieux se connaître. Cet apprentissage collectif et croisé<sup>21</sup> a conduit à une intercompréhension et permis de faire évoluer les positions de chacun grâce à un respect réciproque jamais démenti s'enracinant dans une communauté des valeurs : les membres du copil partageaient le monde de référence civique (Boltanski & Thévenot, 1991) avec un même souci de l'intérêt collectif, au moins tel qu'il est perçu dans les PNR dont la double mission est le garant d'un « juste »<sup>22</sup> équilibre.

Guillaume (2011) souligne l'importance du mécanisme du don / contre-don dans la RP : cela a été le cas dans le copil, le président et G connectant C1 à d'autres contextes au niveau national et international et C1 dépassant les missions initiales du mandat originel, et donc le financement acquis, aussi souvent et aussi loin que cela a été nécessaire à la réussite du projet.

Chacun a apporté sa contribution au double objectif commun évoqué plus haut, de pacification sociale et de développement local équilibré, grâce à une stratégie commune, fruit d'interactions aussi fréquentes que nécessaires : si une participation est l'occasion de donner la parole à tous et de la prendre en compte, elle a bien peu de chance d'aboutir à des résultats concrets si un copil n'impulse pas fortement une vision stratégique et politique issue de cette ouverture.

Les rôles ont été complémentaires.

Outre son rôle de structuration du projet et de recul critique, C1 a été, dès le premier contact, en charge de reformuler la demande de simple analyse en une préparation de concertation. Le rendu a été l'occasion d'une seconde reformulation à destination de tous les acteurs concernés. La troisième a été le fait conjoint du copil et des acteurs avec les groupes de travail. Une reformulation des points principaux en fin de réunion a également été le fait de C1 lors des copil, quand s'ébauchait une stratégie pour les étapes futures.

Mais l'animation de la concertation pourtant menée au départ par C1, relève, quant à elle plutôt d'un savoir-faire de praticien : elle a été nécessaire pour dénouer la situation conflictuelle en impulsant une nouvelle dynamique.

De leur côté, durant la phase de concertation, G et le président ont mené des entretiens individuels dès juillet 2009, avec les grands élus comme avec les acteurs impliqués. Cette double action a été ici absolument centrale dans la réussite du projet car elle a permis de faire vivre le processus de participation en dehors des réunions, d'approfondir les relations et de mieux comprendre besoins et motifs potentiels de blocage. Cette phase reste souvent un point aveugle pour le chercheur qui n'est pas tenu au courant des évolutions au quotidien, ce qui n'a été le cas ici du fait de la relation soutenue entre C1 et G.

## Conclusion

En conclusion, on peut essayer de cerner les spécificités de l'APR au sein du champ plus global de la RP que nous choisissons de caractériser par, au moins, au moins trois éléments centraux : la coconstruction de la question de recherche, l'exigence de pertinence pratique et l'impératif de validité académique. Interroger les acquis de cette recherche, c'est discerner d'abord comment ces trois éléments ont été pris en compte et ont donné lieu à des avancées :

---

<sup>20</sup> La plupart réalisés sous la forme de conférences téléphoniques

<sup>21</sup> Sur la concertation et également sur le rapport entre économie et écologie

<sup>22</sup> Au moins aux yeux des membres du copil...

- la coconstruction renvoie à la construction de cette action au sein du copil ;
- les résultats pratiques sont ceux de la participation engagée qui a permis aux acteurs de passer du conflit à une forme de coopération au sein d'une instance de concertation qui s'est institutionnalisée alors qu'elle n'avait d'autre but qu'une fonction de remédiation,
- les résultats académiques, outre les apports des deux autres volets, renvoient à l'utilité d'une réflexivité de second niveau pour permettre au chercheur engagé dans l'action de reprendre une extériorité vis-à-vis du territoire et de ses acteurs.

Enfin, au-delà de ces trois volets, cette recherche interroge la limite entre la participation et la RP.

L'APR est donc une mission confiée à un chercheur, en l'occurrence par un espace protégé, dans un objectif de gestion durable, qui donne lieu à un partenariat spécifique : on caractérise souvent la RP comme faisant des recherches « avec » et « pour » plutôt que « sur » (Sébillotte, 2007). Dans l'APR, il s'agit de faire de la recherche pour et avec un espace protégé, mais sur des acteurs du territoire car, même si les membres du copil étaient aussi intégrés dans l'analyse, la cible principale était distincte et concernait surtout les acteurs de la Route. Ce n'est donc que dans une seconde étape, celle de la concertation, que ces derniers ont été associés, ce qui montre l'enchevêtrement et la complémentarité des dispositifs de la RP et de la participation. Dans ce cas particulier, la RP a été conçue au départ avec les gestionnaires du Parc qui ont ainsi donné au chercheur un accès direct au public des acteurs concernés ; puis la suite a mêlé intimement RP et participation. On peut donc souligner la nécessité pour le chercheur d'avoir une intermédiation praticienne pour avoir accès à une démocratie participative plus large que celle, très habituelle, des seuls porte-parole. La coconstruction d'une problématique a été le fait du chercheur et du praticien et de leurs savoirs et connaissances respectifs mis en équivalence, alors que la participation se plaçait en aval de celle-ci. Cela permet donc de différencier, dans ce cas particulier, ces deux formes de partenariat et également deux termes souvent mal différenciés dans la RP, celui de praticien et de profane, le praticien appartenant à la RP, le profane étant seulement un acteur de la participation.

Les facteurs globaux de réussite de cette opération sont multiples et ont déjà été décrits par divers auteurs : partenariat sous-tendu par une proximité idéologique ; équivalence des partenaires s'ancrant dans une reconnaissance réciproque des savoirs spécifiques de chacun,... Il faut cependant noter l'importance prise par d'autres facteurs certainement ancrés dans les précédents. Tout d'abord, la qualité des relations personnelles, fondée sur une estime et un respect réciproques, a permis à chacun de donner le meilleur de sa compétence sans l'ombre d'une concurrence au niveau de l'action commune. Elle a également facilité un apprentissage collectif et croisé prenant sa source dans des objectifs communs.

En ce qui concerne le volet opérationnel, sa réussite a beaucoup dépendu de la stratégie du copil, porteuse d'une certaine contradiction très fructueuse car tendue vers ces objectifs communs mais ouverte aux demandes des acteurs. Cette ouverture a permis d'explorer toutes les facettes de la situation sans se limiter à l'impossible résolution du problème initial de la fermeture (ou non) de la Route.

Enfin, la valorisation académique a montré l'importance et la richesse de la réflexivité originale de second niveau que nous avons mise en œuvre. Les résultats montrent que le fait de conserver toutes les traces et de trianguler avec le partenaire est insuffisant pour explorer complètement le contexte de la RP du fait que le chercheur est bien devenu un acteur du territoire dans lequel il est intervenu. Mais le recours à une réflexivité de second niveau doit-il, peut-il, être systématique ? Ou alors, ne doit-on pas en proposer une méthodologie allégée, ce qui sera peut-être l'étape suivante du travail engagé ?

## Bibliographie

- Allard-Poesi, F., & Perret, V. (2004). Les représentations du problème dans la recherche-action. Présenté à 13<sup>ième</sup> Conférence de l'AIMS., Normandie, Vallée de Seine.
- Anadón, M. (Éd.). (2007). *La recherche participative multiples regards*. Québec: PUQ. Consulté à l'adresse <http://site.ebrary.com/id/10226183>
- Anadón, M., & Savoie-Zajc, L. (2007). La recherche-action dans certains pays anglo-saxons. In M. Anadón (Éd.), *La recherche participative, multiples regards*. Québec: PUQ.
- Angué, K. (2009). Rôle et place de l'abduction dans la création de connaissances et dans la méthode scientifique peircienne. *Revue Qualitatives*, 28(2), 65–94.
- Argyris, C., & Schön, D. A. (1974). *Theory in practice: increasing professional effectiveness*. Jossey-Bass Publishers.
- Audoux, C., & Gillet, A. (2011). Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs: l'épreuve de la traduction. *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, (43). Consulté à l'adresse <http://interventionseconomiques.revues.org/1347>
- Bacqué, M.-H., Rey, H., & Sintomer, Y. (2005). *Gestion de proximité et démocratie participative*. Paris: Éditions La Découverte. Consulté à l'adresse [http://www.editionsladecouverte.fr/catalogue/index-Gestion\\_de\\_proximite\\_et\\_democratie\\_participative-9782707143068.html](http://www.editionsladecouverte.fr/catalogue/index-Gestion_de_proximite_et_democratie_participative-9782707143068.html)
- Beuret, J.-E. (2006). *La conduite de la concertation: pour la gestion de l'environnement et le partage des ressources*. Paris: Harmattan.
- Bézannier, F. (2011). *Le conflit : moteur du changement de l'action publique? De la crise locale à la coopération économique territoriale*. Mémoire de Master 2 Sciences politiques et sociales, économie et société, Université de Strasbourg et de Mulhouse.

- Blangy, S. (2010). *Co-construire le tourisme autochtone par la recherche-action participative et les Technologies de l'Information et de la Communication. Une nouvelle approche de la gestion des ressources et des territoires.* Université Paul Valéry, Montpellier.
- Blatrix, C. (2009). Peut-on évaluer la concertation ? Synthèse de la littérature et des débats récents. Présenté à séminaire du programme de recherche Concertation, Décision Environnement, ENGRF.
- Blondiaux, L., & Fourniau, J.-M. (2011). Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? *Participations*, N° 1(1), 8-35.  
doi:10.3917/parti.001.0008
- Blondiaux, L., & Sintomer, Y. (2002). L'impératif délibératif. *Politix*, 15(57), 17-35.  
doi:10.3406/polix.2002.1205
- Boltanski, L., & Thévenot, L. (1991). *De la justification: les économies de la grandeur.* [Paris]: Gallimard.
- Bourg, D., & Boy, D. (2005). *Conférences de citoyens, mode d'emploi: les enjeux de la démocratie participative.* Paris: C. L. Mayer : Descartes & cie.
- Bussièrès, D., & Fontan, J.-M. (2011). La recherche partenariale: point de vue de praticiens au Québec. *SociologieS*. Consulté à l'adresse <http://sociologies.revues.org/3670>
- Callon, M. (1986). Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles St-Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de St. Brieuc. *L'Année Sociologique*, (36), 169-208.
- Callon, M., Lascoumes, P., & Barthe, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain: essai sur la démocratie technique.* Paris: Editions du Seuil.
- Chauvière, M., & Duriez, B. (2011). Chercheurs et militants peuvent-ils être des partenaires? L'exemple français du Groupement pour la recherche sur les mouvements familiaux. *SociologieS*. Consulté à l'adresse <http://www.doaj.org/doaj?func=fulltext&aId=1048984>

- Coenen, H. (2001). Recherche-action : rapports entre chercheurs et acteurs. *Revue internationale de Psychosociologie*, VII(1), 19. doi:10.3917/rips.016.0019
- Couture, C., Berdnaz, N., & Barry, S. (2007). Multiples regards sur la recherche participative. In M. Anadón (Éd.), *La recherche participative, multiples regards*. Québec: PUQ.
- Dallaire, M. (2002). Cadres de collaboration des approches participatives en recherche: recension d'écrits. Montréal, *Chaire Approches communautaires et inégalités de santé*. Consulté à l'adresse <http://www.cacis.umontreal.ca/pdf/Recension1.pdf>
- Desgagné, S. (2007). Le défi de coproduction de savoir en recherche collaborative. In M. Anadón (Éd.), *La recherche participative, multiples regards*. Québec: PUQ.
- Draetta, L., & Labarthe, F. (2011). La recherche sur commande et le dilemme expert-chercheur: une analyse réflexive de l'implication du sociologue dans la mise en œuvre d'une politique publique de l'innovation. *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, (43). Consulté à l'adresse <http://www.doaj.org/doi?func=fulltext&aId=1060731>
- Dubet, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*. Paris: Editions du Seuil.
- Dumais, L. (2011). La recherche partenariale au Québec: tendances et tensions au sein de l'université. *SociologieS*. Consulté à l'adresse <http://www.doaj.org/doi?func=fulltext&aId=1048978>
- Friedberg, E. (1993). *Le pouvoir et la règle: dynamiques de l'action organisée*. Paris: Ed. du Seuil.
- Giddens, A. (1996). *In defence of sociology: essays, interpretations, and rejoinders*. Cambridge, UK : Cambridge, MA: Polity Press ; Blackwell.
- Gillet, A., & Tremblay, D.-G. (2011). Pratiques, analyses et enjeux de la recherche partenariale. Une introduction. *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, (43). Consulté à l'adresse <http://interventionseconomiques.revues.org/1347>
- Guillaume, O. (2011). Recherches partenariales: coordination et coopération entre chercheurs d'entreprise et chercheurs universitaires. *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, (43). Consulté à l'adresse <http://interventionseconomiques.revues.org/1388>



- Huybens, C. (2007). Inscrire la recherche scientifique dans le laboratoire de la vie : deux exemples. In *La recherche participative, multiples regards*. Québec: PUQ.
- Klein, L. (2007). La recherche-action en développement local. Possibilités et contraintes. In M. Anadón (Éd.), *La recherche participative, multiples regards*. Québec: PUQ.
- Latour, B. (2006). *Changer de société, refaire de la sociologie*. Paris: Éd. la Découverte.
- Liu, M. (1992). Présentation de la recherche-action : définition, déroulement et résultats. *Revue internationale de systémique*, 6(4), 293-311.
- Mermet, L. (2001). L'institution patrimoniale du Haut Béarn : gestion intégrée de l'environnement, ou réaction anti-environnementale ? *Annales des Mines*, (21), 9-21.
- Mermet, L. (2007). Débattre sans savoir pourquoi : la polychrésie du débat public appelle le pluralisme théorique de la part des chercheurs. In M. Revel, C. Blatrix, & J.-M. Fourniau (Éd.), *Le débat public : une expérience française de démocratie participative* (p. 368-380). Paris: La Découverte.
- Mounet, J.-P. (2008). Analyse de la Route des Crêtes : vers une gestion concertée. Synthèse et préconisations. Parc naturel régional des ballons des Vosges. Consulté à l'adresse [http://www.parc-ballons-vosges.fr/medias/File/\\_doc\\_dyn/french/actualites%202008/Synthese%20et%20preconisations.pdf](http://www.parc-ballons-vosges.fr/medias/File/_doc_dyn/french/actualites%202008/Synthese%20et%20preconisations.pdf)
- Petiau, A., & Pourtau, L. (2011). Regard sur la participation de populations marginalisées à la recherche-action. Le cas des squatteurs en Ile-de-France. *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, (43). Consulté à l'adresse <http://www.doaj.org/doaj?func=fulltext&aId=1060733>
- Sébillotte, M. (2007). Quand la recherche participative interpelle le chercheur. In M. Anadón (Éd.), *La recherche participative, multiples regards*. Québec: PUQ.

- Seferdjeli, L., & Stroumza, K. (2011). Partenariat de recherche en Hautes écoles spécialisées Santé Travail social de Suisse occidentale. Engagement des acteurs et apprentissages croisés. *SociologieS*. Consulté à l'adresse <http://sociologies.revues.org/3622>
- Sutton, L. (2007). *La recherche partenariale: le modèle de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS* (Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale : Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale.). [Montréal].
- Tremblay, D.-G., & Gillet, A. (2011). Conditions, dynamiques et analyses des partenariats de recherche. Comparaisons internationales. *SociologieS*. Consulté à l'adresse <http://sociologies.revues.org/3751>
- Tremblay, D.-G., & Rolland, P. (2003). Concertation: modèles et perspectives. Télé-université. Université du Québec. Consulté à l'adresse <http://www.telug.quebec.ca/chaireecosavoir/pdf/NRC03-24.pdf>
- Zartman, W. (2004). Concevoir la théorie de la négociation en tant qu'approche de résolution de conflits économiques. *Revue française de gestion*, (6), 15–27.